
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 DÉCEMBRE 2014

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

À une séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2014, à 20 h, à l'emplacement habituel des réunions du conseil, étaient présents :

M. Marcel Corriveau, maire
M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Le greffier atteste que plus de 400 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2015
3. Approbation du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017
4. Période de questions des citoyens pour les sujets à l'ordre du jour exclusivement (15 minutes)
5. Période d'intervention des membres du conseil
6. Clôture de la séance



1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2014-8174, point numéro 1, séance extraordinaire du 22 décembre 2014
RÉFÉRENCE : Avis de convocation

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire (budget) du 22 décembre 2014 à 20 h soit accepté tel que présenté;

QUE constat unanime soit fait que la présente réunion est convoquée conformément à la *Loi sur les cités et villes* et aux usages acceptés.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



2. ADOPTION DU BUDGET 2015

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2014-8175, point numéro 2, séance extraordinaire du 22 décembre 2014
RÉFÉRENCE :

CONSIDÉRANT la présentation des modalités du budget 2015 par les fonctionnaires municipaux;

CONSIDÉRANT la présentation par le maire du budget du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour l'année 2015.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De l'adoption du budget 2015 de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures en la manière présentée dans le sommaire administratif qui fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



3. APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2014-8176, point numéro 3, séance extraordinaire du 22 décembre 2014
RÉFÉRENCE :

CONSIDÉRANT la présentation des modalités du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 (P.T.I.) par les fonctionnaires municipaux;

CONSIDÉRANT la présentation par le maire du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 (P.T.I.) du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2015-2016-2017 de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures en la manière présentée dans le sommaire administratif qui fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité par les élus votants



4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS POUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR EXCLUSIVEMENT (15 MINUTES)

POINT NUMÉRO 4, séance extraordinaire du 22 décembre 2014



5. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

POINT NUMÉRO 5, séance extraordinaire du 22 décembre 2014



6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2014-8177, point numéro 6, séance extraordinaire du 22 décembre 2014

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De clôturer la séance de ce 22^e jour du mois de décembre 2014 à 22 h 09 et de remercier tous les intervenants pour leur collaboration.

Adopté à l'unanimité par les élus votants

Marcel Corriveau, maire

Robert Doré, directeur général et greffier